


“CE DÉCRET va briser ma famille !”

 Olivier, papa de Nora et Elias, fulmine :
“Et le bien-être de nos enfants, alors ?”

► Durant l'entretien, plus d'une fois, les larmes tenteront de s'infiltrer dans ses yeux rougis. Plus d'une fois, la moutarde lui montera au nez. Olivier Rimaux, 46 ans, habitant Asse-Relegem en périphérie nord-bruxelloise crie à “l'injustice”.

“Avec ma femme, nous avons trois enfants. La plus grande, 20 ans, a fait ses études, de la maternelle jusqu'à sa rhéto, à Maria Assumpta, une école de Bruxelles en laquelle nous avons pleine confiance et partageons les valeurs. Norah et Elias, onze et douze ans, mes deux autres enfants, ont suivi ses traces : ils sont à Maria Assumpta depuis leur 1^{re} maternelle. Ils y travaillent bien, font de leur mieux, n'ont jamais doublé. Maria Assumpta, qui dispose d'une section secondaire, était donc notre premier choix lors de la remise du formulaire d'inscription en 1^{re} humanité. Suivi du Sacré-Coeur et du Collège Saint-Pierre de Jette. Nous habitons à 5 kilomètres de la plus éloignée de ces trois écoles. Résultat : Elias et Norah sont sur liste d'attente des trois établissements demandés. 180^e à Maria Assumpta, où ils se rendent chaque matin depuis qu'ils ont trois ans, 190^e au Sacré-Coeur, 360^e à Saint-Pierre !”

Les enfants d'Olivier font donc partie des 1.268 élèves laissés pour compte qui doivent, depuis le 22 avril, se trouver une école, en mode chrono, qui ne sera pas celle de leur choix.

“Ce décret va briser ma famille, reprend Olivier, dont vous avez peut-être lu le billet, très partagé, sur Facebook. Les autres écoles sur lesquelles nous pourrions nous rabattre, vu nos critères, se trouvent à l'autre bout de Bruxelles. Sur le plan logistique, on risque

d'être obligé de déménager, ma femme va devoir prendre une pause carrière ou une mutation pour éviter à nos enfants de se lever à l'aube pour traverser toute la ville en transports en commun... La petite a beaucoup pleuré, elle n'a pas envie de quitter ses copines. Elias, depuis qu'il l'a appris, a montré une agressivité que je ne lui connaissais pas. Où se situe le bien-être des enfants, là-dedans ?”

PLUS QUE LE DÉCRET, c'est le système, qu'Olivier fustige. “La base du problème, c'est la gestion politique calamiteuse ! S'adapter au boom démographique et comprendre que dans six ans les élèves qui entrent en primaires arriveront dans le secondaire, c'est du niveau... maternelle. Or, rien n'a été fait pour gérer ce flux. Il y a un manque de places, d'écoles mais surtout d'écoles de qualité. Le décret inscriptions n'est qu'un pansement sur une jambe de bois.”

Sur 46.000 préados, un bon millier, soit 2,34 % d'entre eux, sont sans école. Dont 879 à Bruxelles. Pas si mal, non ?

“1.000 familles se trouvent sans école... Mais combien de parents sont contraints de mettre leurs enfants dans une école qui n'est pas celle qu'ils veulent ? La liste du formulaire comprend 10 écoles. Dix ! Tous les directeurs d'école que j'ai contactés évoquent le décret avec le même mot : catastrophique.”

Vous étiez vous préparé à ce scénario ?

“Il y a une forme de déni. Vous attendez, durant des semaines, les pattes à l'air, comme un chien soumis, que la lettre arrive. Puis vous l'ouvrez, et la claque est immense. Depuis des années, on dit aux enfants de ne pas s'en faire, que s'ils

continuent à bien étudier et à être rigoureux, ils ne seront pas lésés. Question de justice. Je suis un mec simple. Je respecte les lois, les règles, les taxes, et tente d'inculquer ces valeurs à mes enfants au quotidien. C'est pour ça que je n'ai pas triché, en utilisant des artefacts comme une domiciliation fictive, un suivi psy des enfants, etc. Autant d'éléments qui favorisent l'indice composite... Ma femme et moi avons été jusqu'à imaginé nous séparer pour booster les chances de nos enfants d'avoir une place ! On s'est pris à espérer, malgré nous, que nos enfants aient la place d'autres enfants, qui méritent pourtant eux aussi de démarrer dans la vie avec les meilleures chances... Voilà le genre de personnes que ce décret nous fait devenir. Des égoïstes.”

Quelles sont vos possibilités de contestation ?

“On peut contester, auprès du CIRI, la valeur du calcul de notre indice. Mais je me contrefous de savoir comment on calcule mon indice, ou celui de mon voisin. Ce que je veux, c'est jouir de la liberté de donner à mes enfants les meilleurs atouts. Et pas qu'un chiffre, craché par un ordinateur, foute notre projet de vie par terre. Enfin, rendez-vous compte que si ma grande de 20 ans avait doublé et se trouvait encore en secondaire, mes enfants auraient eu leur place ! On favorise le nivellement par le bas.”

Un changement d'école, c'est à ce point difficile ?

“Tout dépend où l'on vous parachute ! Il ne faut pas parler d'école poubelle, sous peine de se faire taxer de bourgeois ou de stigmatisant. Moi je veux bien, mais alors,

pourquoi, dans les quartiers où le boom démographique est le plus élevé, il y a de la place dans les écoles ? Parce que les habitants du quartier eux-mêmes ne veulent pas mettre leurs gamins à Marcel Tricot ou à Ville 2... Et ils ont raison."

N'allez-vous pas contre le projet de mixité sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

"Ma femme est musulmane, je suis Belge, né à Kin, et agnostique. C'est en arrivant en Belgique, à 8 ans, que j'ai su qu'il y avait une différence entre les blancs et les noirs... Ouvrier, j'ai grandi dans les quartiers populaires de Bruxelles, conduit des trams ici. Le coup de la mixité, pas à moi ! Si nous avons ciblé ces écoles-là, c'est parce qu'elles représentent la vraie mixité. Nous ne sommes pas enchantés à l'idée de mettre nos enfants dans une école huppée du sud de Bruxelles, où la mixité est un mythe..."

Et en Flandre, où vous vivez ? Le fait de vivre dans une région différente de celle de l'école de

votre choix est un facteur péjoratif, pour le calcul du fameux indice composite...

"Nous sommes à moins d'un kilomètre de Bruxelles ! Malheureusement, je ne suis pas parfaitement bilingue. Pas assez que pour pouvoir échanger librement avec la directrice et encadrer la scolarité de mes enfants comme il se doit."

Et maintenant ?

"Je ne lâcherai pas le combat. J'ai dit à Nora et Elias qu'ils iraient dans leur école à la rentrée, qu'ils l'avaient mérité. J'ai pris ce risque. Je veux bien prendre tous les coups. Mais pas touche à mes enfants..."

Alexis Carantonis

RÉACTION

Eric Etienne

PORTE-PAROLE DE
MARIE-MARTINE SCHYNS,
MINISTRE DE
L'ÉDUCATION (CDH)

"Un accident

objectif du décret"

"L'épreuve que traverse ce Monsieur et sa famille, c'est un accident objectif du décret. Un décret dont la ministre réfléchit à la modification. Mais le problème n'est pas tant le décret ou ses critères que le manque de places et d'écoles. Changer les critères du décret suscitera des satisfactions et des frustrations chez d'autres parents... L'enjeu principal, c'est la création de nouvelles écoles. Quant au fait de ne pas être privilégié lorsqu'on a fait ses primaires dans une école adossée, c'est un choix délibéré et pertinent du précédent gouvernement : cela ne ferait que reporter la charge sur le primaire..."

A. Ca.

Distances entre le domicile de la famille d'Olivier les écoles de leur choix, toutes refusées

